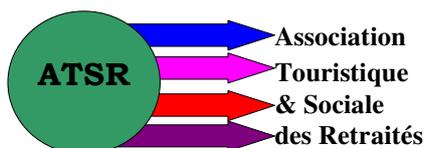


ALSTOM - MASSY



☒ 12-14, rue Jean Bart - 91300 MASSY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2019

2019 PV AG - F

Le 14 décembre 2019, à 10 heures 30, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans l'auditorium de l'ALSTOM GRID 102 av. de Paris à Massy, sur convocation écrite du 06/11/2019, faite par la Présidente de l'Association.

L'Assemblée est présidée par Madame Proudtschenko Annick, assistée des membres du conseil d'administration : Mmes Giblin et Wills ainsi que Mrs Giblin, Hamon et Varin.

1) ALLOCUTION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE (Annick Proudtschenko) :

L'assemblée générale est ouverte, présidée par moi-même et assistée des membres du bureau.

Sur 170 inscrits en 2019 nous sommes 82 adhérents présents + 52 pouvoirs (24 nominatifs et 28 non nominatifs),

Ces derniers sont distribués au fur et à mesure des arrivants, à raison de 1 par couple ce qui fait un total de 134 votants, présents ou représentés.

L'article 26 des statuts stipule que, pour que le quorum soit atteint, il faut que le nombre des membres présents et représentés soit au moins égal à la moitié des effectifs + 1.

Le total des membres présents et/ou représentés étant de **134** le quorum est atteint et l'Assemblée peut se tenir valablement.

Au siège de l'Association, le Bureau s'est réuni 8 fois cette année:

En janvier, février, 2 fois en avril (préparation des voyages), en juin, octobre, novembre et décembre.

Le contrôle financier a été fait lors de la réunion de novembre, par Mme Michelle Grandsire

Un procès verbal de chaque réunion est archivé au nouveau siège de l'association.

Trois « INFOS SENIORS » ont été diffusées, en janvier, juin et octobre.

Notre nouveau siège est enregistré à la sous préfecture de Palaiseau et également au JOURNAL OFFICIEL. D'autre part, nous avons fait les démarches et obtenu un N° SIRET

Dans les locaux de GE Massy (Campus, 102 avenue de paris), une salle de réunion, avec une armoire pour nos archives et les encours, a été mise à la disposition du bureau de l'ATSR. Malgré quelques formalités à remplir pour accéder au site, le bureau peut travailler sereinement.

Les 2 réunions d'avril ont été consacrés à recevoir les Tours Opérateurs, que nous fidélisons depuis quelques années.

Nous leur imposons des prestations répondant à des critères bien définis, afin de vous offrir les meilleurs voyages possibles, tant du point de vu intérêt que de qualité et de prix

Concernant la situation de nos 3 CE :

Tous les CE sont en difficulté, suite aux licenciements, à la séparation des unités et au regroupement national des CE.

Les conséquences se traduisent par une diminution très sensible des niveaux de subventions.

La création du CSE (Comité Social et Economique), qui regroupe les unités au niveau national, entraine l'harmonisation des taux de subvention,.

Il y a des perdants (les CE de Massy) et des gagnants (les CE qui bénéficiaient de taux de subvention faibles et/ou ayant moins de gros salaires).

Je vais vous faire, à présent, part des informations communiquées par les 3 CE qui nous subventionnent

CE de Grid Solution Massy

Le secrétaire Robert Azara-Casas nous informe que :

« Des élections pour désigner les membres du CSE vont être organisées.

En ce qui concerne le CE Grid, il est déjà acté que :

- L'établissement va être éclaté en un CSE Grand Paris et un CSE Massy SWS*
- Le niveau de subvention va être globalement divisé par 2.*

Par conséquence, il appartiendra aux nouveaux élus de chaque instance de décider :

- *Non seulement s'ils souhaitent continuer à subventionner l'association*
- *Mais également le niveau de subvention.*

Je vous encourage donc à la plus grande prudence budgétaire pour l'année 2020, en attendant que la situation soit clarifiée et les nouveaux CSE en place.

Notre établissement sera éclaté en 2 établissements :

- *20% des effectifs rejoindra l'établissement Grand Parisien*
- *80% des effectifs restera Massy SWS*

Coté subvention, nous subirons l'année prochaine une réduction du montant de la subvention de l'ordre

- *De moitié pour l'établissement Grand Parisien / Massy 2019*
- *de 20% pour l'établissement Massy SWS*

Les élections des CSE se dérouleront en Janvier. Par conséquent, il n'y aura aucune décision avant la mise en place des nouveaux CSE, prévue à priori en février.

Comme nous rentrons dans une période de restriction budgétaire imposée par la Direction, il n'y aura aucun participant au repas coté GS Massy.

En revanche, je suis ravi que cet événement perdure et permette à tous les anciens salariés de se retrouver et partager un bon moment »

CE.de GE Power Conversion

Thierry Meunier Secrétaire du Comité d'établissement nous informe :

- « - Nous sommes dans une situation équivalente à celle du CE de Grid,
- Nos élections se tiendront début décembre
- La première réunion de CSE aura lieu le 07 janvier 2020.

La conséquence de tout cela est la perte annoncée de 25% de la dotation aux œuvres sociales. Le nouveau CSE décidera donc de la répartition des budgets et des montants des subventions. Il est donc recommandé d'avoir la plus grande prudence pour les futurs budgets 2020 ».

CE de GE POWER Massy

Le CE se retrouve dans les mêmes conditions que les 2 autres CE, éclatement en 2, diminution du personnel et du taux de la subvention

Le CE de POWER conserve son « **Amicale des anciens** ».

Leurs retraités pourront s'inscrire en début de chaque année :

- soit à : **Amicale + l'ATSR,**
- soit à : **Amicale + AS 91** (Association Sportive).

Par contre, contrairement aux autres CE, ils ne reconnaissent toujours pas les 1/5 des retraités antérieurs à POWER, c'est à dire les adhérents issus de D3E, ASC, UPE, ACF, comptabilité, Archives, service du personnel etc....

Les autres 4/5 sont répartis dans les 2 autres CE, conformément **aux engagements pris par les 3 CE il y a quelques années.**

Pour les subventions versées à l'ATSR et à l'AS91 elles sont passées, depuis 2019, d'une subvention globale à une participation au prorata des adhérents issus directement de leur CE, avec une somme unique par retraité (140€ pour un retraité seul, 210€ pour un couple comprenant un retraité, ce qui ne manque pas de surprendre, car, dans leur philosophie, le conjoint est subventionné, pour participer aux activités, moitié moins que le retraité...).

En conclusion :

L'année 2020 sera une année de transition.

Pas de panique, notre trésorière vous donnera tout à l'heure le détail de la situation financière. Malgré l'avenir relativement sombre concernant les subventions, l'unité de l'ATSR reste soudée, intacte.

Et si les subventions diminuent, ne nous laissons pas abattre, nous bénéficierons toujours de prix de groupe pour nos activités.

Vous pouvez compter sur les membres du bureau pour trouver des solutions afin de minimiser, au mieux, les impacts financiers.

L'avenir de notre association n'est pas menacé et, je l'espère, pour de nombreuses années.

Afin qu'elle perdure, nous comptons sur les jeunes retraités, que nous souhaitons voir nous rejoindre nombreux.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes.

L'Assemblée Générale est ouverte, présidée par moi-même, assistée des membres du bureau.

2) RAPPORT FINANCIER 2018 PAR LA TRESORIERE (Françoise Giblin)

2.1) COMPTES 2018

Vous avez tous reçu avec l'Infos Seniors de novembre, le détail des comptes 2018.

Côté recettes : Nous avons :

Les subventions qui étaient de **32 500 €** : **12 000 €** donné par GRID, **18 500 €** par GE et **2 000 €** par Power.

Les cotisations qui s'élevaient à **6 480 €** et nous avons eu **188 €** d'intérêt sur le livret

Côté dépenses : Il y avait :

- Les voyages (Sri Lanka, Sicile et voile) qui avaient coûté **111 350€** pour une participation de **90 820€**.
- Les sorties culturelles (Barcelone et sorties Paris) **19 326€** pour une participation de **13 040€**.
- La randonnée de 7j à Combas en Dordogne et les 5 randonnées d'hiver en Ile de France avec restaurant avaient coûté **21 143€** dont **14 613€** payés par les participants.
- Un colis de Noël avait été envoyé à 9 personnes seules et 5 couples qui, à cause de leur âge, ne peuvent plus participer aux différentes activités
 - 111 personnes avaient participé au repas.
 - Les repas et les colis de Noël avaient coûté **6 250 €**.
- Nous avons eu **1 745€** de frais de fonctionnement.

Ce qui nous avait fait un total de charges de **159 816€** pour un total de produits de **157 641€**.

Soit un déficit de fonctionnement de 2 175€.

Ce déficit a été compensé par l'excédent de 2017 qui était de **3 180 €**.

Voilà pour les comptes 2018

Les comptes 2018 sont soumis au vote des adhérents et sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

2.2) RAPPORT FINANCIER 2019

Le compte de gestion 2019 n'étant pas encore arrêté, quelques chiffres peuvent encore évoluer.

Côté recettes :

Cette année **30 900€** de subventions ont été versées par les CE, c'est-à-dire **1 600€** de moins que l'année dernière.

- **12 000€** versés par GRID (la même chose que l'année dernière)
- **17 500€** versés par GE (1 000 € de moins)
- **1 400€** versés par Power (600 € de moins).

6 175€ ont été payés par les adhérents (cotis assos + cotis rando) et nous avons eu **193€**d'intérêts sur le livret.

Côté dépenses :

- Les voyages (Grèce, Portugal et voile) ont coûté **127 022€** pour une participation de **108 682€**
- Les sorties culturelles (essentiellement des sorties dans Paris car cette année les 2 sorties proposées à Venise et à Budapest - Marché de Noël - n'ont pas eu assez de participants pour qu'elles se réalisent) ont coûté **1 708€** pour une participation de **970€**.
- La randonnée de 7j à St Cast le Guildo, sur la cote d'Emeraude, et les randonnées des 1ers jeudi du mois en Ile de France ont coûté **21 598€** dont **15 285€** payés par les participants.
- Les repas de 98 participants et l'envoi de colis pour 13 personnes seules et 3 couples vont coûter **6 175€**.
- Nous avons, pour l'instant, **2 175€** de frais de fonctionnement.

Ce qui nous fait un total de charges de **158 679€** pour un total de produits de **162 205€**.

Le budget provisoire de 2019 fait donc apparaître un **budget excédentaire d'environ 3 526€**.

Cet excédent est principalement dû à l'annulation :

- De Venise, par manque de participants
- Du "Marché de Noël" à Budapest, également par manque de participants

2.3) BUDGET PREVISIONNEL 2020

Le circuit à Bali pour 24 personnes et le séjour au Monténégro pour 44 personnes vont coûter **97647€** pour une participation de **81 130€**.

La sortie culturelle en Baie de Somme pour 36 personnes et quelques visites guidées à Paris vont coûter **17 707€** pour une participation de **12 858€**

La semaine de randonnée aura lieu dans la Brenne, au domaine de Bellebouche. Pour la semaine et les 5 randonnées d'hiver en Ile de France, avec restaurant, nous avons budgété une dépense de **19 052€** pour une recette de **13 230€**

Nous avons budgété également :

- **6 250€** pour Noël et l'envoi de colis.
- **2 315€** de frais de fonctionnement dont 826 euros d'assurance Responsabilité Civile
- **6 165€** de cotisations des adhérents

Côté subventions, comme l'a dit Annick, elles vont sérieusement diminuer :

- GRID nous annonce 50% de moins, c'est-à-dire **6 000 €** au lieu de 12 000 €
- GE nous annonce 25% de moins, c'est-à-dire **13 125 €** au lieu de 17 000 €
- Et Power pense nous donner comme cette année, soit **1400 €**

Cela nous ferait **20 525 €** de subventions au lieu **30 900€**

Ces subventions entraîneront un déficit prévisionnel de **8 868 €**

Une partie de ce déficit sera compensé par l'excédent de 2019, soit **3 526€**.

Il restera donc un déficit prévisionnel de **5342€**, qui sera pris sur le fond de roulement.

Qu'est-ce que le fond de roulement ?

A la création de l'ATSR, en 1998, le CIE a attribué à l'association, un "fond de roulement", sensiblement équivalent, à l'époque, à un an de subvention.

Ce fond de roulement sert de réserve pour payer les prestataires, conformément aux contrats signés et tenir les engagements vis à vis des adhérents qui se seraient inscrits aux activités, en payant des acomptes.

Il servait également, jusqu'à présent, à compenser temporairement la différence entre les sommes payés par les adhérents entre l'inscription et le départ des voyages et les sommes réellement payées aux TO, suivant leurs conditions de paiement.

Pour les années à venir, et, compte tenu de la baisse très substantielle des subventions, il conviendra d'aligner beaucoup plus précisément les échéanciers demandés aux adhérents avec les paiement effectués aux TO

Il sert, également, en cas de baisse, de non versement, ou de versement en retard de la subvention par les CE.

2.4) Contrôle des comptes de l'ATSR-Alstom :

Madame Michelle Grandsire, Commissaire aux Comptes de l'Association, a effectué le contrôle des comptes de 2018 lors de la réunion du Conseil d'Administration du 13 décembre 2019.

Elle lit à, l'Assemblée Générale, le compte rendu de son contrôle (qui sera annexé, comme chaque année, au présent PV de l'AG).

Malgré quelques détails manquants sur quelques documents (qui ont été complétés lors du contrôle), elle a constaté une excellente tenue des comptes de l'Association, et en félicite la trésorière.

3) ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU :

Cette année Françoise Giblin et Alain Hamon sont sortants.

Les membres sortants sont rééligibles.

Françoise Giblin se représente.

Alain Hamon ne se représente pas, par suite de son éloignement de la région parisienne, consécutif à la vente de sa maison.

Par ailleurs, Jean Marc Varin a donné sa démission du Bureau, étant désormais pris par d'autres activités dans sa ville.

Trois postes sont donc à pourvoir.

Restent au conseil d'administration : Madame Proudtkhenko Annick, Monsieur Giblin Clifford, et Madame Monique Wils.

Madame Michelle Grandsire et Monsieur Bernard Marcon se sont portés candidats.

Le vote de l'Assemblée a lieu à bulletins secrets, sous la surveillance de M. Hamon (sortant) et de M. Le Fur

Ont été déclarés régulièrement élus, pour 3 ans, par un collège de 134 votants (présents ou représentés) :

- Mme Giblin, par 133 voix.
- M. Marcon, par 132 voix pour et 1 voix contre.
- Mme Grandsire, par 130 voix pour et 3 voix contre
- 1 Bulletin est déclaré nul, car comportant 4 noms pour 3 postes à pourvoir

Suite à l'élection de Madame Michelle Grandsire au Conseil d'Administration, celle-ci ne peut plus être Commissaire aux Comptes.

Une demande pour la remplacer est faite à l'Assemblée.

Monsieur Alain Hamon, n'appartenant désormais plus au Conseil d'Administration se propose pour le poste, compatible avec son éloignement de la Région Parisienne.
Sa candidature est acceptée par l'Assemblée générale.

4) COTISATIONS 2020

L'adhésion à ATSR reste fixée à 25€ et l'adhésion randonnée à 15 €.

Pour tous ceux qui font des voyages, ou des sorties, une participation supplémentaire de 15 € sera demandée au premier voyage, ou sortie, afin de ne pas pénaliser les adhérents qui ne participent qu'au repas de Noël, ou aux colis de Noël.

Les adhésions devront être réglées avant le 29 février 2020

5) VOYAGES ET SORTIES CULTURELLES 2019

En 2019 l'ATSR a organisé un circuit, un séjour, une croisière voile et trois sorties culturelles

5.1) VOYAGES :

- CIRCUIT : Grèce continentale et les Iles : 37 participants dont 30 ont fait l'extension Santorin.

Nous avons pu découvrir, ou revoir pour certains, des sites, hauts lieux de la civilisation, sur le continent et sur les îles tels que : l'Acropole, le canal de Corinthe, le site d'Olympie (qui nous a permis d'admirer nos deux sprinteuses : Pierrette et Jeannine).

Puis se fut l'enchantement des îles de Paros, Naxos, Delios, Mykonos, sans oublier Santorin.

Cette dernière étant en option, 7 participants n'ont pas souhaité s'y rendre.

Pour plus de détails voir l'Infos Seniors

-SEJOUR : Portugal : au total 47 participants :

- 24, dont 8 non subventionnés, en première semaine et

- 13, dont 4 non subventionnés, en deuxième semaine.

Nous avons pu admirer le côté sauvage du sud du Portugal, rappelant parfois la Bretagne.

Les paysages étaient totalement différents du nord que nous connaissions.

Pour plus de détails se reporter au compte rendu dans l'Infos Seniors.

- VOILE : Croisière de 10 jours en Thaïlande.

Les participants rentrent aujourd'hui et n'ont donc pas eu le temps de nous faire un compte rendu, mais nous supposons qu'elle fut magnifique.

Nous penserons à vous faire partager leurs émotions lors du prochain bulletin.

5.2) SORTIES CULTURELLES

Nous avons proposé:

A l'Etranger:

- Un WE à Venise : 9 inscriptions. Nous avons dû annuler
 - Le marché de Noël à Budapest : 12 inscrits. Là encore nous avons dû annuler.
- Nous nous sommes demandé les raisons de ces échecs : Trop loin, Trop Cher ..., déjà fait, ou tout simplement inintéressant ?
Il devient de plus en plus difficile de proposer quelque chose qui n'a pas encore été fait.

A Paris

Nous avons organisé 3 sorties guidées dans Paris:

- Le Val de Grace : C'est un hôpital militaire et civil. Ses musées sont surprenants : 30 participants
- La Ste Chapelle : dite aussi Sainte-Chapelle du Palais, est une chapelle royale de style gothique flamboyant, édifiée sur l'île de la Cité, à la demande de Saint Louis. Elle est surtout connue pour ses superbes vitraux et abrite la Sainte Couronne d'épines : 25 participants
- Versailles. Il est inutile de s'étendre sur les merveilles de ce château, de ses parcs et pièces d'eau : 26 participants.
- Nous avons proposé également le collège des Bernardins, qui n'a pas recueilli beaucoup d'enthousiasme : 11 inscrits... donc annulé.

6) VOYAGES ET SORTIES CULTURELLES 2020

Nous avons proposé:

6.1) VOYAGES :

- 1 **Circuit Bali** : nous avons enregistré 24 inscriptions
- 1 **Séjour Monténégro** qui comptera 44 participants
 - 26, dont 3 non subventionnés, resteront une semaine
 - 18, dont 4 non subventionnés, resteront 2 semaines
- **Circuit Voile** : En 2020 nous ne proposons pas de sortie voile. Les actifs de Grid n'en organiseront pas. Or nous sommes tributaires de leur section pour l'organisation et pour l'obtention du prix de groupe. Toutefois l'ATSR reste ouvert aux suggestions de son groupe voile.

6.2) WE et SORTIES CULTURELS :

Baie de Somme:

Nous avons prévu 2 destinations : Le Puy du Fou et la Baie de Somme.

Avec 35 inscriptions, la seconde destination, a été retenue, le Puy du Fou ayant recueilli beaucoup moins d'inscriptions (moins de 20).

Pas de panique toutefois pour les fans du Puy du Fou, nous le proposerons l'année prochaine, pour 2021.

Nous avons dû faire un choix, compte tenu des subventions annoncées depuis plusieurs mois et des mises en garde des CE sur le niveau des dépenses 2020.

De plus, notre prestataire (Transgallia) base ses tarifs sur un car de 50 places.

Donc, plus le nombre de participants est faible, plus le prix du voyage augmente et ne correspond plus au prix annoncé, basé sur une participation minimum de 30 personnes.

PARIS

Des sorties guidées seront organisées. Elles ne sont pas encore définies.
Nous comptons sur vous pour nous donner des idées.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

7) RANDONNEES 2019 - PREVISIONS 2020 (Alain Hamon)

7.1) En 2019 :

- La section randonnée comprend 57 membres.
- 9 randonnées de la journée ont été organisées en région parisienne, dont 4 randonnées avec repas au restaurant le midi (de novembre à mars) et les 5 autres avec pique-nique, dont le BBQ traditionnel de Juillet.
- Les effectifs de ces randonnées, organisées le premier jeudi de chaque mois, sauf exception, varient de 15 à 34 suivant les mois, avec une moyenne de 20 participants.
- Un séjour de 7 jours de randonnée a également été organisé, comme les années précédentes, fin septembre, à Saint Cast le Guildo, sur la côte d'Emeraude.

- Ce séjour nous a, notamment, permis de parcourir plusieurs tronçons du fameux « chemin des douaniers » (le GR34) et de découvrir des plages et des paysages fabuleux, comme le cap Fréhel ou des plages de sable blanc, dignes de contrées exotiques, avec des eaux de couleur émeraude (d'où le nom de la côte).

Ce séjour fut également l'occasion de fêter quelques anniversaires (les passages de dizaines) et quelques évènements marquants dans la vie de certains randonneurs, à grand renforts de Champagne.

42 adhérents y ont participé, confirmant le grand succès de cette activité chaque année.

7.2) En 2020 :

- Un programme très similaire est prévu.
- Le séjour de septembre est prévu dans la Brenne, magnifique région de lacs et de forêts (Parc Régional de la Brenne), située à l'est de Poitiers.
- Nous serons hébergés dans un centre situé directement dans le parc (Le Domaine de Bellebouche), très agréable d'après nos « inspecteurs » Monique et Joël Wils qui y sont passés cet été.

- L'organisation sera similaire aux autres années, avec 2 guides nature, encadrant deux groupes de niveaux différents.
Un troisième groupe est constitué d'adhérents ne pouvant pas, temporairement ou définitivement, randonner avec leurs conjoints.
Ce groupe s'organise des sorties « touristiques » et retrouve, le plus souvent, les deux groupes de randonneurs pour le pique nique du midi.

8) DIVERS

8.1) Repas de Noël :

Le repas de NOEL est prévu au Novotel de Massy et cette année 96 personnes devraient y participer.

8.2) Colis de Noël

Il a été décidé, depuis Noël 2013, de généraliser l'envoi de colis de Noël à tous les adhérents de plus de 75 ans, ou à des personnes handicapées, ne pouvant plus participer au repas de Noël, ni à aucune autre activité.

16 colis sont actuellement en cours de distribution, destinés à 3 couples et 13 personnes seules (où dont le conjoint n'est pas inscrit à l'association).

Merci de votre attention à tous.

L'ensemble du Bureau vous invite à vous rendre au Novotel pour y partager, tous ensemble, le repas de Noël.

CONTACTS AVEC L'ASSOCIATION :

Par courrier classique : **ATSR ALSTOM 102 Avenue de Paris 91 300 Massy**
Par courrier électronique : **atsr-alstom@orange.fr**

Par téléphone auprès de vos élus (voir leurs coordonnées sur le site **atsr-alstom**).